



PRESTATION Groupe Cegara

Demande d'aide difficultés conjoncturelles

Objectifs

- Être accompagné pour la réalisation de votre dossier de demande d'aide (calamités, fonds d'urgence, aides diverses,...)
- Déléguer votre demande afin de gagner du temps
- Être appuyé lors de la constitution du dossier et recueillir des informations sur le dispositif



Comment ?

- Nous vous informons du déroulé de la mission et communiquons la liste des **pièces nécessaires** à la réalisation du dossier
- Nous nous rapprochons de votre comptable s'il doit nous transmettre des documents
- Nous réalisons la demande d'aide avant la date limite de dépôt

Exemples de dossiers réalisés : gel, grêle, fonds d'urgence Bio, influenza aviaire, sécheresse, aide alimentation Ukraine, ...

Documents remis

Documents de synthèse

Éléments nécessaires

- Documents comptables et autres, selon la demande d'aide réalisée

Nos atouts

- Des conseillers expérimentés ayant la connaissance de la réglementation liée à ces procédures
- Un accompagnement personnalisé

		Tarifs
Adhérent *	Forfait jusqu'à 1h30	150 € HT
	Temps supplémentaire	+ 75 € HT / h
	Supplément non-adhérent	+ 200 € HT

* à jour de sa cotisation



Bénédicte FINET
Conseillère d'entreprise
05 53 64 47 37
contact@groupecegara.fr

Acompte de 150 € HT avant le début des travaux (en cas d'inéligibilité du dossier constatée à la suite des travaux, remboursement de l'acompte UNIQUEMENT pour les adhérents) / Solde à régler après le dépôt du dossier

Accompagnement à distance ou dans nos bureaux de Martillac (33) / Marmande (47) si besoin